



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 15 juillet 2025

### **Objet : Animanice La Vallière**

Madame la Vice-présidente de la FSSST de la ville de Nice,

Lors de notre visite, au mois de juin dernier, nous avons constaté plusieurs problématiques concernant les locaux de l'Animanice « La Vallière ».

Tout d'abord, nous avons constatés de nombreuses infiltrations d'eau sur l'ensemble du site. Certains jours, les agents sont obligés d'aspirer l'eau qui coule jusqu'au niveau de l'accueil.

Dans la salle 1 de fitness, l'eau coule régulièrement du plafond et nous avons remarqué de multiples traces d'humidité (photo 1).

Certaines dalles ont été retirées pour éviter qu'elles ne tombent.

À cet endroit, nous avons aussi remarqué que la dalle se creusait, laissant apparaître des tuyaux et des éléments métalliques (photo 2).

Dès notre entrée dans la pièce, nous avons constaté une odeur d'humidité qui peut fortement incommoder les usagers et les agents.

D'ailleurs, certains jours, les écoulements d'eau rendent la salle impraticable et les cours de fitness sont alors annulés.

Deux fenêtres sont condamnées, rendant l'aération de la pièce moins efficace (photos 3 et 4).

Dans la salle 2, louée par l'association ADSEA, nous avons constaté une fissure sur le mur avec des traces d'humidité (photo 5).

La porte qui donne sur la salle 3, louée par le comité de quartier, montre des marques apparentes d'humidité attestant du niveau atteint par l'eau (photo 6).

Les dalles du plafond sont aussi tachées par les infiltrations et le BAES ne fonctionne pas (photo 7).

Un écoulement d'eau a d'ailleurs eu lieu la veille de notre visite, et les agents ont dû mettre des seaux au sol pour éviter une nouvelle inondation (photo 8).

Depuis que les locaux ont été impactés par ces fuites, la pression au niveau des douches est très faible et ne permet plus aux personnes de les utiliser.

La salle de pause des agents est très encombrée. Le matériel pour le fitness et pour la crèche familiale y est entreposé, ce qui engendre de la manutention et beaucoup d'allées et venues dans cette pièce (photos 9 et 10).

Dans les toilettes à destination du public, sous le lavabo, de nombreux excréments de souris sont présents (photo 11).

Le jardin est lui aussi très encombré. Le comité de quartier l'utilise pour stocker du matériel, ce qui rend cet endroit inutilisable (photo 12).

De plus, les agents nous font remarquer que des planches en bois ont été posées sur des balcons supérieurs, suite à l'incendie de cet appartement.

Nous n'avons pu constater si ces planches étaient fixées en toute sécurité afin d'éviter tout risque de chute (photo 13).

Le local électrique est lui aussi très encombré par du matériel initialement rangé dans les salles qui ont été inondées (photo 14).

Pour notre syndicat, il est urgent d'intervenir afin de trouver une solution adaptée dans les meilleurs délais. Nous demandons également que ce dossier soit présenté et suivi par la FSSSCT.

Veillez agréer, Madame la Vice-présidente, l'expression de nos sincères salutations.

**P/O Les mandatés CGT en FSSSCT de la ville de Nice**

**Marianne CARUSO, Céline LEMAIRE**



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11



Photo 12



Photo 13



Photo 14

